CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

CONCERTATION CONCERNANT LES RYTHMES SCOLAIRES
RENTRÉE 2021/2022

Chers parents, chères familles,

Comme évoqué dans le courrier qui vous a été adressé en novembre dernier, le débat sur les rythmes scolaires a été de nouveau ouvert à la rentrée de septembre et à la demande des enseignants des 4 écoles de la commune. Les premiers échanges ont pris place au sein du Comité Consultatif du PEdT (Projet Éducatif de Territoire). Cette consultation se poursuit.

La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale nous confirme que tout éventuel changement d'horaires à compter de septembre 2021 doit être transmis **avant le 5 février 2021**. Il est par conséquent nécessaire de finaliser les démarches de concertation avant cette date.

Le Comité du PEDT, composé de représentants des familles (parents élus au conseil d'école), des enseignants, des élus et des agents de la ville, s'est réuni le lundi 14 décembre afin :

- De procéder à la restitution des consultations réalisées auprès des agents de la ville et des enseignants (résumée ci-dessous).
- De valider un calendrier et un sondage aux familles afin de recueillir leurs avis concernant les rythmes scolaires à Châteaubourg.

La consultation des agents de la ville

Les agents municipaux des équipes scolaires, périscolaires, restauration et accueil de loisirs ont été consultés avant les vacances de la Toussaint. Ils se sont majoritairement exprimés pour un retour à la semaine de 4 jours, à la fois du point de vue du bien-être des enfants et du point vue de leur organisation professionnelle.

La consultation des enseignants

Synthèse communiquée par les directrices.

Il y a 6 ans, les enseignants étaient très favorables à la semaine de 4,5 jours. Cette organisation avait pour objectif de mieux concilier apprentissages et organisation scolaire qui aurait permis une meilleure prise en compte du rythme des enfants.

Malheureusement après quelques années de pratique, nous constatons que les enfants ne sont pas moins fatigués (voire même davantage et ce dès le jeudi) et que leur temps de présence à l'école a majoritairement augmenté.

Aujourd'hui, les enseignants des 4 écoles de la commune sont très majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours pour les raisons suivantes (**plus de détails dans le comparatif des 2 organisations joint en annexe**) :

- Proposer une journée à l'école plus équilibrée avec plus de temps scolaire que périscolaire et ainsi regagner un climat scolaire plus apaisé.
- Nécessité de pouvoir replacer les activités culturelles et sportives sur les temps d'après-midi.
- Nécessité pour les enseignants de retrouver davantage de temps de travail en équipe et de concertation pour faire progresser les élèves.

- Souhait d'être au même rythme que la très grande majorité des autres écoles (actuellement parmi les 16 écoles publiques de la circonscription de Châteaubourg seules 3 écoles - dont 2 à Châteaubourg - sont actuellement à 4,5 jours).

Information supplémentaire quant à l'ouverture de l'Accueil de Loisirs

En cas de passage à la semaine de 4 jours, la classe n'aura plus lieu le mercredi. L'Accueil de Loisirs sera donc ouvert de 7h30 à 18h30. En prévision de l'ouverture de la nouvelle maison de l'enfance, prévue en juin, nous formulerons une demande à la DDCSPP d'un agrément nous permettant d'accueillir davantage d'enfants. Nous passerions ainsi de 128 à environ 150 places.

La consultation des familles

Le sondage à l'attention des familles est disponible sur le site internet de la ville **jusqu'au mardi 5 janvier 2021 à midi**.

Vous trouverez ci-après le lien de connexion (https://www.chateaubourg.fr/questionnaire-sur-les-rythmes-scolaires/). Le mot de passe pour accéder au sondage est *rythmes*. Les résultats vous seront communiqués entre le 12 et le 15 janvier 2021.

Chaque parent d'enfant(s) scolarisé(s) dans l'une des 4 écoles de Châteaubourg est invité à exprimer son avis individuellement. Cette concertation se poursuivra ensuite en Comité du PEDT, en Conseil d'École et sera présentée en Conseil municipal (voir calendrier en attachement).

Les avis des partenaires éducatifs (parents, enseignants et agents) ainsi collectés sont consultatifs. Ils seront portés à la connaissance des membres du Conseil Municipal qui pourra ainsi prendre une décision muni de la vision de chacune des parties prenantes.

Le Secteur Éducation et les directrices restent bien entendu à votre disposition pour toute question.

Nous vous prions d'agréer, **chers parents, chères familles,** l'expression de nos respectueuses salutations.

Christelle AVERLAND-SCHMITT
Adjointe déléguée à la Vie des Écoles, l'Enfance,
la Parentalité & la Culture.

Teddy REGNIER
Maire

PJ :
- Comparatif des 2 rythmes par les enseignants
- Comparaison des 2 emplois du temps
- Calendrier consultation des rythmes scolaires